

ANNEXE DU REGLEMENT INTERIEUR A CONSERVER

<p>ACM « LES BALADINS » 2023-2024 Centre Lino Ventura - Rue Olivier Drouot 54150 Briey VAL DE BRIEY 03 82 33 28 28 / 07 75 24 47 40 baladins@ligue54.org Directeur : Laure KURAS Adjointes : Joanna STOMEIO /</p>		<p>FÉDÉRATION MEURTHE-ET-MOSELLE</p> <p>la ligue de l'enseignement</p> <p>un avenir par l'éducation populaire</p>
---	---	---

Ligue de

l'enseignement Meurthe et Moselle 49 rue Isabey 54052 Nancy

Les Accueils Collectifs de Mineurs sont gérés par la Ligue de l'enseignement de Meurthe-et-Moselle et font l'objet d'un partenariat avec la CCOLC et la CAF de Meurthe-et-Moselle.

Les équipes pédagogiques sont constituées : D'une équipe direction diplômée, ou en cours de formation, BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Direction) Et /ou BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). D'une équipe d'animation diplômée ou en cours de formation BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) ou CAP Petite Enfance ou CQP Animateur Péricolaire.

Chaque ACM construit son **projet pédagogique** à partir de notre **projet éducatif**, à disposition dans les centres à consulter sur place.

PUBLIC : L'Accueil Collectif de Mineurs « **BALADINS** » s'adresse aux enfants âgés entre 6 à 12 ans, scolarisés en élémentaire.

PERIODES D'ACCUEIL

L'accueil périscolaire et les centres de loisirs se font sur le site BALADINS la restauration se fait également les midis au Lycée L. Bertrand pour une partie des élèves de l'école Pergaud et au collège J. Ferry pour une partie des élèves de l'école PREVERT (L/M/J/V uniquement.)

FONCTIONNEMENT

	HORAIRES D'ACCUEIL PERISCOLAIRE	LUNDI – MARDI-JEUDI-VENDREDI	MERCREDI accueil de loisirs
Accueil	ACCUEIL DU MATIN	7H00-8H30	MATIN : 7H00-11H30
	ECOLE	8H30-11H30	MIDI : 11H30-13H30
	ACCUEIL DU MIDI RESTAURATION	11H30-13H30	APRES MIDI : 13H30 – 18H30
	ECOLE	13H30-16H30	
	ACCUEIL DU SOIR	16H30-18H30	

périscolaire

Le matin, les enfants doivent être remis à l'équipe d'animation à partir de 7h00, jusqu'au départ de l'école à : **8H15**. Les enfants de l'école Pergaud sont accompagnés aux écoles, les enfants de l'école Prévert sont véhiculés en minibus.

Le midi, les enfants de l'école Pergaud sont accompagnés vers les sites de restauration à Baladins ou au Lycée L. Bertrand à Briey. Les enfants de l'école Prévert sont véhiculés en bus vers le Lycée L. Bertrand et Le collège J. Ferry à Briey.

Le soir, les enfants de l'école Pergaud sont accompagnés vers le site Baladins, les enfants de l'école Prévert sont véhiculés en bus. Les enfants peuvent être récupérés avant ou après les activités proposées (17h15/18h00) et au plus tard à 18h30.

Accueils de loisirs du mercredi et des petites vacances

Ouvert pendant toutes les vacances scolaires, sauf la dernière semaine d'août et à Noël. (A Noël : ouverture de l'accueil Les P'tits Loups à Mance)

L'accueil est ouvert de 7h00 à 18h30

Le matin : les enfants doivent être remis à l'équipe d'animation à partir de 7h00 jusque 9h00.

Le midi : les enfants sont récupérés entre 11h30 et 12h00 s'ils ne sont pas inscrits sur le temps de repas.

L'après-midi : les enfants doivent être récupérés ou remis à l'équipe d'animation entre 13h30 et 14h00 et récupérés entre 17h00 et 18h30 au plus tard.

En cas de journées exceptionnelles avec des horaires spécifiques, vous serez prévenus à l'avance par l'équipe d'animation.

TARIFS**PER!SCOLA!RES 2023/2024**

Quotient Familial	0_400		401_800		801_1300		1301_1700		< 1701	
	Régime Général	Autres Régimes	Régime Général	Autres Régimes	Régime Général	Autres Régimes	Régime Général	Autres Régimes	Régime Général	Autres Régimes
MATIN	2,40 €	3,22 €	2,60 €	3,42 €	2,80 €	3,62 €	3,00 €	3,82 €	3,20 €	4,02 €
MIDI	5,80 €	6,62 €	6,20 €	7,02 €	7,45 €	8,27 €	7,65 €	8,47 €	8,05 €	8,87 €
APRES MIDI	2,30 €	3,57 €	2,50 €	3,77 €	3,70 €	5,07 €	3,90 €	5,27 €	4,10 €	5,77 €

ALSH ET MERCRED! EDUCATIF 2023/2024

Quotient Familial QF	0_400		401_800		801_1300		1301_1700		<1701	
	Régime Général	Autres Régimes	Régime Général	Autres Régimes	Régime Général	Autres Régimes	Régime Général	Autres Régimes	Régime Général	Autres Régimes
1/2 journée + repas	6,80 €	10,27 €	7,60 €	11,07 €	8,65 €	12,12 €	9,05 €	12,52 €	9,35 €	12,82 €
1/2 Journée sans repas	4,40 €	6,71 €	4,60 €	6,91 €	4,80 €	7,11 €	5,00 €	7,31 €	5,20 €	7,51 €
Journée complète	10,60 €	15,23 €	10,80 €	15,43 €	11,25 €	15,88 €	11,65 €	16,28 €	11,95 €	16,58 €

Adhésion	5 € COTISATION / AN DU 01/09/N au 31/08/N+1
Tarifs exceptionnels	Repas de secours : 12.5€ - Dépassement horaire >18h30 : 20€

HORAIRES ACCUEILS ADMINISTRATIFS

L'équipe de direction est à votre disposition pendant ces temps d'accueils soit à la structure ou par téléphone et pourra traiter vos demandes concernant la facturation, le paiement, les inscriptions. *Pour des raisons d'organisation et d'encadrement il vous est demandé de respecter ces horaires.* (Aucune permanence possible les temps de midi)

	Matin	Après-midi
Lundi	/	14h30-16h00 / 17h00-18h00
Mardi	/	17H00-18H00
Mercredi	9H00-11H00	14H00-18H00
Jeudi	/	14h30-16h00/17h00-18h00
Vendredi	/	17H00-18H00

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

Lors de votre paiement par virement veuillez noter en libellé le nom + prénom de l'enfant ou numéro de facture. Pour information il existe un relevé d'identité bancaire par Accueil Collectif de Mineurs.

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	
10278	05020	00021176002	47	EUR	
Identifiant international de compte bancaire					
FR76	1027	8050	2000	0211	7600 247
IBAN (International Bank Account Number)					
BIC (Bank Identifier Code)					
CMCIFR2A					
CCM MOULINS LES METZ					
Domiciliation					
CCM MOULINS LES METZ					
9 RUE DE VERDUN					
57160 MOULINS LES METZ					
03 87 56 36 67					
Domiciliation					
CCM MOULINS LES METZ					
9 RUE DE VERDUN					
57160 MOULINS LES METZ					
03 87 56 36 67					
Titulaire du compte (Account Owner)					
FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES					
SITE BALADINS					
49 RUE ISABEY					
54000 NANCY					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					